



FICHE PRATIQUE

LE TRAVAIL DE GROUPE



POURQUOI ?

L'aspect motivationnel du **travail de groupe** est corrélé à son **action sur l'estime de soi** et les **interactions sociales** qu'il suscite. En faisant davantage appel à la confrontation verbale et critique, il pousse les étudiants à plus de **raisonnement** et stimule la mémorisation des informations. La discussion permet également une clarification ainsi qu'une **évaluation de ses idées** et de celles des autres. Cela n'est toutefois possible que si le cadre de l'activité est clairement défini, autant par l'enseignant que par les élèves qui sont **placés dans un cadre plus autonome**.



PRÉCONISATIONS

1

Il est tout d'abord conseillé de ne pas se mettre en compétition. Le groupe n'est en effet pas une « équipe » devant battre les autres.

Il faut considérer les trois piliers qui caractérisent le travail en groupe : un but à atteindre, une tâche à opérationnaliser en collaboration et un produit final à réaliser.

Cela peut se faire en trois étapes : introduire le devoir, expliquer les objectifs attendus et donner aux étudiants suffisamment de temps pour s'atteler à la tâche.

2

La taille optimale des groupes est variable selon la nature du travail et des objectifs à atteindre. Il apparaît cependant que les petits groupes de 3 personnes ou moins peuvent manquer de diversité et ne permettent pas toujours de faire preuve de divergences de points de vues. Les groupes avec un nombre de participants élevé créent un « parasitisme » où tous les membres ne participent pas. Un groupe de taille moyenne de 4 à 5 personnes est souvent un juste milieu.

3

Les étudiants doivent idéalement **définir leurs objectifs communs**, et garder à l'esprit leurs objectifs individuels (indispensables à la motivation). Cela permet au groupe de rester concentré sur sa tâche et de lever toutes les ambiguïtés. Cela engendra également un gain de temps dans l'organisation du travail.

4

Une étape déterminante dans cette organisation est de se mettre d'accord sur une **répartition des rôles en fonction** des qualités et des attentes de chacun. Les étudiants peuvent choisir à tour de rôle leur propre fonction et alterner selon les sections du devoir ou les cours. (Pour cela il est conseillé de donner aux étudiants le temps de créer un plan de travail en groupe leur permettant de planifier les échéances et de répartir leurs responsabilités). Pour s'assurer que chaque membre du groupe participe au travail collectif, des tâches différentes ou des questions différentes peuvent être adressées à chacun des membres tout en veillant à ce que tout le groupe assume la responsabilité de la production finale.

5

Le groupe peut être naturel ou imposé, mais il doit toujours respecter trois règles : **tout le monde participe** – tout le monde communique avec les autres – les tâches sont équilibrées et progressives. Le travail en groupe permet « d'apprendre à coopérer et de coopérer à apprendre ». Ce travail coopératif génère le développement des compétences cognitives (considérer une situation sous différents angles, exercer une pensée critique ...) et psychosociales (développer la participation, l'empathie, le respect, les habiletés d'expression, s'impliquer dans la prise de décisions...) qui ont un impact dans la performance des étudiants au-delà du cours.

6

Le groupe peut aussi être force de proposition. Cela renforce l'autonomie, la confiance et donc la motivation.

7

Il est conseillé de garder un cadre assez souple (sessions de travail raisonnables, lieux agréables... etc.). Le travail de groupe doit idéalement **être une rupture avec le quotidien**. Cela atténue la sensation de routine : les étudiants prennent un rôle actif, participent à des discussions, collaborent dans la conception d'un même produit ou résultat. De plus, la variété des techniques pour organiser le travail en groupe est ample (brainstorming, tour de table, groupe puzzle...), ce qui permet aux étudiants de travailler dans un large éventail de configurations différentes.

8

Selon le degré d'autonomie des étudiants, il peut être nécessaire **d'alterner les phases de travail de groupe** avec du travail en individuel ainsi que des phases de mise en commun intermédiaires.

9

Il est également possible d'intégrer d'autres pratiques telles que **l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs** afin que les membres du groupe puissent évaluer leurs propres contributions et celles des autres. Cela dans l'objectif de favoriser l'engagement de chacun

10

La mutualisation finale est une phase clé car elle permet à chacun de s'approprier le travail des autres et d'aboutir à un « savoir commun ». Cette connaissance réciproque sera notamment importante lors d'une éventuelle présentation orale.

i

CONCLUSION

Concevoir des activités qui se concentrent sur le renforcement des compétences en matière de résolution de problèmes **contribue au développement de l'esprit critique des étudiants**. De la même manière, proposer différents types de problèmes axés sur la catégorisation, la planification, l'adoption de perspectives multiples ou la formulation de solutions, sont autant de tâches qui encouragent la réflexion de ces derniers.

Enfin, le travail en groupe représente également une **source de motivation pour l'enseignant**. Cette pratique pédagogique permet en effet à l'enseignant de connaître les étudiants sous un autre jour, d'identifier les difficultés et les lacunes, de réajuster les objectifs d'apprentissage et de mettre en place une médiation cognitive plus ciblée.

BESOIN D'AIDE

Le CRIIP reste à votre disposition pour tout soutien dans vos projets pédagogiques.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse criip@univ-poitiers.fr

Pour rappel :

- **Florent Blin** (florent.blin@univ-poitiers.fr) est référent du champ Sciences Humaines et Arts.
- **Pascal Bougoin** (pascal.bougoin@univ-poitiers.fr) est référent du champ Sciences juridiques, Économiques et de Gestion
- **Emmanuel Delextrat** (emmanuel.delextrat@univ-poitiers.fr) est référent du champ Sciences et Technologies
- **Marigel Garcia Lozano** (marigel.garcia.lozano@univ-poitiers.fr) est la conseillère pédagogique de la Faculté de Lettres et Langues
- **Zakariae Mellouki** (zakariae.mellouki@univ-poitiers.fr) est le conseiller pédagogique de la Faculté des Sciences du Sport
- **Laurent Paquereau** (laurent.paquereau@univ-poitiers.fr) est le conseiller pédagogique de la Faculté de Droit et Sciences Sociales